Autorité compétente :

Le maire au nom de la commune

Commune de TRANS-EN-PROVENCE Hôtel de ville 25, avenue de la gare 83720 TRANS EN PROVENCE

Service Instructeur: 17.02.25

Communauté d'Agglomération Dracénoise

Affaire suivie par :
MURET Christelle 04.94.50.16.37
christelle.muret@dracenie.com
Jours de réception :tous les jours sur
rendez-vous

COMMUNE DE TRANS-EN-PROVENCE

Numéro de dossier: DP 083 141 25 00002 (à rappeler dans toute correspondance)

Déposé le : 06/01/2025

Adresse des travaux :502 Chemin des Bois Routs

Destinataire:

Monsieur MAILLARD Philippe 502 Chemin des bois routs

83720 TRANS EN PROVENCE

OBJET: RETRAIT AVANT DECISION

Monsieur,

Par courriel en date du 12/02/2025, vous me demandez de procéder à l'annulation de votre demande de Déclaration préalable, enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus, et qui est actuellement en cours d'instruction.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre demande est donc annulée.

Je vous fais retour des exemplaires du dossier en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

TRANS-EN-PROVENCE, le 17/02/2025

e Maire,

NAME CAYMARIS

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

AFFICHÉ EN MAIRIE : 2 1 FEV. 2025

Transmis en Préfecture le : 2°1 FEV. 2025